



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, qu'en raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, les séances du conseil municipal de la Ville de Daveluyville se tiendront à la salle communautaire située au 3, 9^E Avenue à Daveluyville.

Il s'agit d'une mesure exceptionnelle et pour une période indéterminée. L'objectif de cette modalité est de permettre à un maximum de citoyen d'assister à la séance du conseil, tout en respectant les mesures de protection émises par la Santé publique.

Donné à Daveluyville, ce 16 juillet 2020.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pauline Vrain', is written over a horizontal line.

Pauline Vrain
Greffière